



N° 2024/E1/031

**Question orale déposée par M. Pierre POLI
Au nom du groupe « AVANZEMU »**

OBJET : SERVICE AERIEN DE SECOURS

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

Dans notre communication du 17 Mai dernier, nous avons fait part de notre inquiétude quant à la menace qui plane sur la base ajaccienne du Dragon 2A qui pourrait fermer pendant la saison estivale.

L'organisation des Jeux Olympiques de Paris ou tout autre argument technique sont pour nous irrecevables et incompréhensibles.

La Corse, du fait de ses caractéristiques géographiques avec une centaine de sommets à plus de 2000 mètres et une façade maritime de plus de 1000km, ne peut se passer de cette base.

Sa disparition signifierait qu'il n'y aurait pratiquement plus d'opérations en montagne, l'hélicoptère du PGMH seul ne suffisant pas à répondre à toutes les opérations sollicitées. De plus, le Dragon étant un moyen privilégié de sauvetage en mer, sa disparition en période de fréquentation et d'accidentologie maximum en mer nous semble irresponsable.

Je vous rappelle également que l'hélicoptère de la Sécurité Civile effectue des évacuations sanitaires, notamment pour des territoires les plus éloignés des centres hospitaliers d'Ajaccio ou Bastia. Si la base du Dragon2A venait à fermer, ces territoires se verraient ainsi privés du service de rapatriement d'urgence, en pleine période estivale alors que la population augmente de façon exponentielle.

Chacun comprendra aisément que ce dossier qui dépasse les clivages politiques, nécessite une mobilisation rapide et efficace des élus de la Corse pour que des drames puissent être encore évités cet été.

Monsieur le Président du Conseil Exécutif, de quelles solutions dispose notre Collectivité pour empêcher la disparition de ce service de secours, ou à défaut pour s'y substituer ?

Avez-vous entrepris des discussions avec l'Etat ?

Je vous remercie.